Séjours à Bellecin (Aides aux écoles)

*Renseignements au 03 84 87 35 09*

### BENEFICIAIRES

Cette aide est réservée aux séjours avec hébergement liés à la pratique d’activités physiques de pleine nature organisés au centre sportif de Bellecin pour les écoliers jurassiens pendant les périodes scolaires.

**MODALITES DE FINANCEMENT**

La subvention consiste en une prise en charge par l’Assemblée départementale de **10 % du coût des séjours.**

Cette aide ne prend pas en compte les frais de transport.

CONDITIONS D’ATTRIBUTION

Les dossiers sont à retourner dès la réception de la facture, en une seule fois, **avant le 30 octobre de l’année civile en cours,** à M. le Président du Conseil départemental du Jura, 17 rue Rouget de Lisle, 39039 LONS LE SAUNIER ou par courriel à sportjeunesse@jura.fr avec les pièces suivantes :

* La présente demande d’aide financière
* Facture acquittée du séjour
* Le relevé d’identité bancaire ou postal au nom de l’association ou de la collectivité sollicitant l’aide financière.

#### DEMANDE D’AIDE FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA

Ecole :

Nom - Prénom :

Fonction :

Adresse :

 A , le

 Le Demandeur,

###### **RECAPITULATIF DES SEJOURS POUR LESQUELS UNE AIDE FINANCERE EST SOLLICITEE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Dates | Lieu | Montant | Classe et nombre des élèves concernés par le séjour |
|  |  |  |  |